

Le Bureau Fédéral

L'instance décisionnelle de la Fédération

Élu par le congrès, le Bureau fédéral porte la légitimité politique des syndicats et conduit la Fédération entre deux congrès.

RÔLE

- Le Bureau fédéral est l'instance politique qui dirige la Fédération entre deux congrès.
- Élu par le congrès, il représente les syndicats, les secteurs professionnels et les différentes composantes fédérales.

FONCTIONNEMENT

- Il se réunit régulièrement pour débattre, délibérer et voter les décisions qui engagent la Fédération.
- Ses membres portent les réalités du terrain, participent aux travaux collectifs et sont solidaires des décisions prises.
- Il élit en son sein la Commission exécutive fédérale et contrôle la mise en œuvre des orientations.

MISSIONS

- Définir la politique fédérale et mettre en application les décisions du congrès et du Comité des syndicats.
- Débattre de l'actualité revendicative, professionnelle et interprofessionnelle.
- Adopter le plan de travail, le budget, les comptes, les mandatements et les principales règles de fonctionnement.
- Préparer le congrès fédéral et les textes soumis aux syndicats.

La Commission Exécutive Fédérale

L'instance exécutive qui assure la continuité de l'action fédérale

Émanation du Bureau Fédéral, la Commission Exécutive Fédérale assure collectivement la conduite quotidienne de la Fédération.

RÔLE

- La Commission Exécutive Fédérale est l'équipe politique chargée d'assurer la continuité de l'action fédérale.
- Élu(e) par le Bureau Fédéral parmi ses membres, elle agit dans le cadre des orientations qu'il a définies.

FONCTIONNEMENT

- Elle assure collectivement la marche et la gestion quotidienne de la Fédération entre les réunions du Bureau Fédéral.
- Elle rend compte au Bureau Fédéral des décisions prises et de l'avancement du plan de travail.
- Son fonctionnement repose sur la collégialité, la solidarité et la coresponsabilité de ses membres.

MISSIONS

- Mettre en œuvre les décisions et coordonner les secteurs professionnels, les dossiers transversaux et l'activité de l'équipe fédérale.
- Préparer les propositions et les axes de travail soumis au Bureau Fédéral.
- Organiser la circulation de l'information avec les syndicats et les structures CFDT.
- Représenter la Fédération auprès des structures confédérées, des employeurs, des partenaires et des médias.
- Impulser l'action revendicative, le développement et la prise de responsabilités militantes.